



Carolle YANA Commissaire de Justice Associé

5 Cité de Phalsbourg

75011 PARIS

PROCES-VERBAL DE DEPOT DE REGLEMENT D'OPERATION COMMERCIALE

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE ET LE VINGT DÉCEMBRE

A LA REQUETE DE :

SASU COMPTOIR NATIONAL DE L'OR, Immatriculée au RCS DE PARIS SOUS LE N° 522966241 , dont le siège social est sis 10 Avenue de la Grande Armée 75017 PARIS Agissant poursuite et diligence de son représentant légal y domicilié en cette qualité.

IL M'A ETE EXPOSE PAR MONSIEUR ALEXIS DIAS DE LA SASU COMPTOIR NATIONAL DE L'OR LA REQUERANTE :

Que la société requérante organise une opération intitulée : « **GALETTE DES ROIS – GAGNEZ UN LINGOTIN EN OR DE 5GR** »

Qu'il m'était demandé de recevoir en dépôt le règlement de cette opération promotionnelle en mon étude.

Déférant à la réquisition qui m'est ainsi faite,

*Je, **Carolle YANA Commissaire de Justice associé de la SELARL ACTAY Carolle YANA, -, Titulaire d'un office de Commissaire de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris y demeurant 5 cité de Phalsbourg sis à Paris 11eme, soussigné,***

Constate qu'il m'est remis un règlement du jeu sus-mentionné sur lequel j'ai apposé mon sceau.

J'ai annexé ledit règlement au présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Tel : 01.42.72.14.08 - Fax : 01.77.65.60.89

Email : constat@actay.fr

Site : www.actay.fr - www.blockchainhuissieray.com

Règlement du jeu "Galette des Rois – Gagnez un lingotin en Or de 5gr. "

Article I : Organisation

Le Comptoir National de l'Or, SASU au capital de 40 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 522966241, dont le siège social est situé au 10 Avenue de La Grande Armée, Paris, 75017, dénommée ci-après "la société ORGANISATRICE", organise un grand jeu intitulé « Galette des Rois – Gagnez un lingotin en Or de 5gr.», du 1er janvier 2025 au 31 janvier 2025 (minuit). Ce jeu se déroule exclusivement chez les boulangers participants partenaires du Comptoir National de l'Or dont la liste est annexée au présent règlement et diffusée sur Gold.fr.

Article II : Participation

La participation à ce jeu **avec obligation d'achat** est ouverte à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine (à l'exception des salariés et représentants de la société Organisatrice, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants. 1 seule participation par personne et par foyer. Le jeu n'est pas ouvert aux mineurs.

Article III : Modalités

Pour participer, il suffit de se rendre dans la boulangerie partenaire et de réaliser un achat de Galette.

L'inscription peut se faire en scannant un QR Code présent sur le sac à galette ou sur un flyer accompagnant la galette. Ce flyer offre également la possibilité d'une inscription manuscrite, qui pourra être déposée directement dans l'une des agences du Comptoir National de l'Or. Le QR code renvoie vers un formulaire à remplir. L'adresse postale et l'adresse mail devront être valides afin que la participation puisse être validée.

Article IV : Dotation

Le jeu se décompose en tirages locaux de 43 tirages de boulangers.

Un prix est à gagner dans chaque boulangerie participante. Il y a donc 1 gagnant par boulangerie.

Le prix : Un lingotin en or 5gr (5gr, 900 millièmes).

La valeur du lingotin en or 5gr est entre 440 euros et 460 euros selon le cours de l'or en date du 10 décembre 2024 et est susceptible d'évolution compte tenu de l'évolution des cours internationaux de l'or.

Tous les clients des boulangeries participantes (liste en annexe 1) participent à ce tirage.

Article V : Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné comme stipulés ci-dessus. Le lot ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles. Toutefois, en cas de force majeure, la société ORGANISATRICE, se réserve le droit de remplacer le prix annoncé par des prix de valeur équivalente. Le gagnant autorise toutes vérifications concernant son identité et son domicile (adresse postale). Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations. Chaque tirage au sort sera effectué localement par les boulangeries partenaires. Ils auront lieu le 28 février 2025 au plus tard.

Article VI : Dépôt légal

Le règlement est déposé via www.reglement.net, à la SCP SEARL ACTAY, huissiers de justice associés, 5 Cité de Phalsbourg 75011, Paris. Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées. L'avenant est enregistré à la SCP huissiers de justice associés dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de son enregistrement et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu. Le règlement est disponible gratuitement à toute personne en faisant la demande dans les agences participant à l'opération.

Article VII : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. La société ORGANISATRICE, tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement en accord avec la SCP SEARL ACTAY huissiers de justice associés. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur le nom du gagnant. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandée avec accusé de réception dans un délai de 1 mois après la proclamation du résultat. La société ORGANISATRICE se réserve le droit, si des circonstances de force majeure l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article VI. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La société ORGANISATRICE pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Article VIII : Remises de lots

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la société ORGANISATRICE, à utiliser son nom, prénom, adresse postale dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans.

Article IX: Attribution de compétence

Le participant est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile

Article X: Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société ORGANISATRICE.

Article XI : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

LISTE DES POINTS DE VENTE PARTICIPANT A L'OPERATION

Un éclair de Jenny	17 avenue raoul vezol, 30190 Saint Chaptès
Maison Luton	8 rue de beauvais 80000 Amiens
Maison Janin	521 Rue du Quarre 74800 Amancy
Maison Janin	205 Route de Serry, ZAE des bègues Findrol - 74250 Fillinges
Maison Janin	3098, Route du Fer à Cheval - 74250 Viuz-en-Sallaz
Boulangerie "La Tradition"	1 Avenue Amiral Courbet - 06160 Antibes
Le Pain Helios	1 Grand Place - 62000 Arras
La Byzantine	21-23 Rue de la Madeleine - 60000 Beauvais
La Case Gourmande	116 Avenue du taillan medoc - 33320 Eysines
Boulangerie Grenacker (Dessenheim)	13 Grand Rue 68600 Dessenheim
Boulangerie Grenacker (Fessenheim)	48 rue de la Libération, 68740 Fessenheim
Boulangerie Grenacker (Blodelsheim)	45 rue du Général de Gaulle, 68740 Blodelsheim
Boulangerie Grenacker (Kunheim)	7 route de Colmar, 68320 Kunheim
Boulangerie Montaigne	109 Rue Montaigne - 13012 Marseille
Boulangerie de Fontvieille	971, Route des Quatre Saisons - 13190 Allauch

Boulangerie Aixoise	45, Rue Francis Davso - 13001 Marseille
Boulangerie Gross Emmanuel	36, Rue Aristide Briand - 68460 Lutterbach
Le Boulanger Feydeau	13, Rue Leon Maitre - 44000 Nantes
. Defforges	14, Rue de l'Hotel de Ville - 06340 La trinité
B&S Nation	24 Place de la nation, 75012 Paris
Boulangerie Patisserie du Palais "Le four à bois"	100 rue chanzy - 51100 Reims
Le Fourmil du Saint Julien	130 Rue Saint Julien - 76100 Rouen
Le Gruau Lorrain	20 Rue Denis Escoffier, 42000 Saint-Étienne
Boulangerie "L'authentique" Mittelhausbergen	26 Rue de Strasbourg, 67206 Mittelhausbergen
Boulangerie "L'authentique" Wolfisheim	62 Rue du Général Leclerc, 67202 Wolfisheim
Boulangerie "L'authentique" Strasbourg (Guillaume DUBOST)	8 Rue du Parchemin, 67000 Strasbourg
Boulangerie L'Authentique Illkirch (David MEUNIER)	6b Rue Unsri Fabrick, 67400 Illkirch-Graffenstaden
Boulangerie Delorme	1 Place de la Liberté - 03200 Vichy
L'Ovalie Pain	40 Avenue Général Leclerc - 38200 Vienne
LE PAIN DE LA RENAISSANCE	47 Cr Portal, 33000 Bordeaux
Au Pain de Boulogne	64 Bd de la République, 92100 Boulogne-Billancourt
Boulangerie du Renard	2 rue Saint-Génois, 59800 Lille
Boulangerie Fort	12 rue du Grand Cerf, 57000 Metz
La Griotte	55 Bd Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris
Maison du Pain	58 Rue du Cherche-Midi, 75006 Paris
Boulangerie Bretteau	31 Av. de la Motte-Picquet, 75007 Paris
Boulangerie du circuit	22 Av. Gaston Lacoste, 64000 Pau
Boulangerie Pâtisserie Saint Aubin	38 Rue Pierre-Paul Riquet, 31000 Toulouse
Boulangerie Bellanger	11 Pl. du Poids Public, 56000 Vannes
Au Boulot de Mick	2 A Pl. de la Prte de Paris, 59400 Cambrai
Du Pain sur la Planche	2 Cr Berriat - 38000 Grenoble

La Frabrique

CC Ciotat Park Avenue Emile Bodin, ZAC de l'Ancre Marine - 13600 La Ciotat

Saveurs de Marjolin

56 Rue Marjolin - 92300 Levallois-Perret

LISTE DES AGENCES PARTICIPANTES A L'OPERATION

Agence Comptoir National de l'Or d'Alès

Agence Comptoir National de l'Or d'Amiens

Agence Comptoir National de l'Or d'Annemasse

Agence Comptoir National de l'Or d'Antibes

Agence Comptoir National de l'Or d'Arras

Agence Comptoir National de l'Or de Beauvais

Agence Comptoir National de l'Or du Bouscat

Agence Comptoir National de l'Or de Breisach

Agence Comptoir National de l'Or de Marseille

Agence Comptoir National de l'Or de Mulhouse

Agence Comptoir National de l'Or de Nantes

Agence Comptoir National de l'Or de Nice

Agence Comptoir National de l'Or de Paris 12

Agence Comptoir National de l'Or de Reims

Agence Comptoir National de l'Or de Rouen

Agence Comptoir National de l'Or de Strasbourg

Agence Comptoir National de l'Or de Saint-Etienne

Agence Comptoir National de l'Or de Vichy

Agence Comptoir National de l'Or de Viennes

Agence Comptoir National de l'Or de Grenoble

Agence Comptoir National de l'Or de Cambrai

Agence Comptoir National de l'Or de Bordeaux

Agence Comptoir National de l'Or de Boulogne Billancourt

Agence Comptoir National de l'Or de Lille

Agence Comptoir National de l'Or de Metz

Agence Comptoir National de l'Or de Paris 6

Agence Comptoir National de l'Or de Paris 7

Agence Comptoir National de l'Or de Paris 16

Agence Comptoir National de l'Or de Pau

Agence Comptoir National de l'Or de Vannes

Agence Comptoir National de l'Or de La Ciotat

Agence Comptoir National de l'Or de Levallois-Perret

Agence Comptoir National de l'Or de Toulouse

TELLES SONT LES CONSTATATIONS QUI FONT L'OBJET DU PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Maître Carolle YANA Commissaire de Justice

